



Briefings sur le développement rural à Bruxelles
Série de rencontres sur le thème du développement ACP-UE

Briefing session n° 13

**Etre plus compétitif dans un contexte mondialisé :
défis et opportunités pour les PME dans le secteur agricole ACP**

Mercredi 23 Septembre 2009 – 8h30 – 13h00

La compétitivité des PME : enjeux et défis

Rafik Feki - ONUDI

Résumé exécutif

Dans un environnement économique de plus en plus vulnérable et imprévisible, touché par des diverses crises (alimentaire, financière, climatique, sanitaire, immobilière, etc.) affectant de nombreux secteurs et pays, l'industrie agricole et agroalimentaire est entrain de subir des changements structurels profonds dus à la globalisation des marchés et la mutation de la demande et marqués notamment par l'évolution de la technologie et des procédés de production.

En dépit des efforts entrepris ces dernières années visant à doter les pays en développement et surtout les moins avancés - notamment ceux de l'ACP - d'une industrie plus compétitive pouvant s'imposer sur le marché international, l'écart entre le niveau de compétitivité de l'industrie de ces pays, constituée principalement par des PME, et celui des pays développés ne cesse de se creuser.

En effet, outre les infrastructures commerciales souvent faibles et inadaptées de ces pays, nombreuses PME ne sont pas dotées des capacités nécessaires pour produire des biens compétitifs qui soient en conformité avec les exigences et spécificités de plus en plus strictes des acheteurs et des pays importateurs, notamment en matière de qualité des produits, la sécurité alimentaire, l'environnement et les conditions de travail. A cause de l'ouverture des marchés, ces PME commencent à subir la loi de la concurrence même sur les marchés locaux et régionaux imposée par les produits importés, généralement plus compétitifs.

Restructurer et mettre à niveau l'industrie dans les pays ACP constitue donc un pré-requis incontournable pour assurer leur intégration dans le système commercial global. Ainsi, les PME des pays ACP doivent lever leurs contraintes liées aux capacités productives et d'approvisionnement et renforcer leurs capacités de négociations pour améliorer les liens commerciaux et se conformer aux différentes normes.

Afin d'appuyer l'industrie des pays ACP dans cette démarche, l'ONUDI met en œuvre une stratégie - désignée l'approche des 3 C- qui est axée sur le renforcement des capacités productives des entreprises(C), la conformité (C) de leurs produits aux normes et exigences des marchés et la connectivité (C) de ces entreprises aux marchés.

En ce qui concerne l'appui au développement de la compétitivité des PME, l'approche consiste à assurer le développement de politiques nationales de mise à niveau industriel à travers l'adaptation du dispositif institutionnel et réglementaire, le renforcement des capacités des structures d'appui, la création d'une compétence d'expertise nationale en matière de mise à niveau et le développement de projets pilotes d'accompagnement d'entreprises.

Ces Programmes sont développés par l'ONUDI soit à une échelle nationale à l'instar des Programmes nationaux mis en place au Sénégal (2004) et au Cameroun (2008) soit à une échelle régionale tel que le Programme de restructuration et mise à niveau de l'industrie des pays de l'UEMOA (2007). Les PME de ces pays ont pu bénéficier de diagnostics stratégiques permettant d'identifier leurs forces et leurs faiblesses et de définir un plan d'action à mettre en place afin d'améliorer leur compétitivité. Ces entreprises bénéficient

également d'une assistance technique et d'un encadrement soutenu pour la mise en œuvre de ces plans d'action.

La mise en œuvre du plan de mise à niveau qui se décline généralement en investissements matériels et immatériels permet en conséquence de renforcer les capacités des entreprises bénéficiaires. Ce plan devrait comporter, au titre des investissements matériels, des activités portant sur la modernisation de l'outil de production, l'acquisition de matériel de laboratoire, le renforcement du système informatique, l'amélioration des conditions de stockage et de transport des produits, etc. Au titre des investissements immatériels, les entreprises bénéficient de diverses actions d'assistance technique portant sur les différentes fonctions, le renforcement du système d'information, l'amélioration des conditions d'hygiène et des conditions de travail, la mise en place d'un système de management de la qualité et de sécurité alimentaire, etc.